

Fiche de données de sécurité

Lingettes désinfectantes pour les mains 80% Éthanol

Version 2

Date : 10 juillet 2024

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Sanihealth Lingettes désinfectantes pour les mains 80% Éthanol

NPN# : 80129362

Détails du fabricant ou du fournisseur

Nom de l'entreprise du fournisseur : Sanihealth Labs Inc.

Adresse : 75 Hempstead Dr Unité 2
Hamilton. ON L8W 2Y6

Téléphone : 416-569-7719

Numéro de téléphone d'urgence : 416-569-7719/416-843-6177

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Désinfectant pour les mains

Restrictions d'utilisation : Il s'agit d'un produit de soins personnels ou cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et les autres utilisateurs dans le cadre d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les produits de consommation, spécifiquement définis par les règlements du monde entier, sont exemptés de l'exigence d'une FDS pour le consommateur. Bien que ces matières ne soient pas considérées comme dangereuses, cette FDS contient des renseignements précieux essentiels à la manipulation sécuritaire et à l'utilisation appropriée du produit pour les conditions de travail industrielles ainsi que pour les expositions inhabituelles et non intentionnelles telles que les déversements importants. Cette FDS devrait être conservée et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit. Pour obtenir des conseils précis sur l'utilisation prévue, veuillez consulter les renseignements fournis sur l'emballage ou la feuille d'instructions



Pictogrammes de danger

Mot de signal

Avertissement

Mentions de danger

H226 Liquide inflammable et vapeur
H319 provoque une irritation oculaire grave

Conseils de prudence

Prévention :

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources d'inflammation. Ne pas fumer.

Gardez le récipient hermétiquement fermé.

Utilisez uniquement des outils sans étincelles.

Prendre des mesures de précaution contre les rejets statiques.

Réponse :

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.

Si l'irritation des yeux persiste : Obtenez un avis ou une attention médicale.

En cas d'incendie : Utilisez du sable sec, un produit chimique sec ou une mousse résistante à l'alcool pour éteindre.

Stockage :

Conserver à température ambiante

Élimination :

Jeter le contenu ou le contenant à une usine d'élimination des déchets approuvée.

Effets potentiels sur la santé

Principales voies d'entrée

L'inhalation
Contact visuel
Contact avec la peau

Condition médicale aggravée Aucun connu.

Cancérogénicité

CIRC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme étant probablement, possible ou confirmé cancérogène pour l'humain par le CIRC.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composants dangereux

Nom chimique	Numéro cas-no	Concentration (% v/v)
Alcool éthylique	64-17-5	80

SECTION 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Conseils généraux	En cas d'accident ou si vous ne vous sentez pas bien, consultez immédiatement un médecin. Lorsque les symptômes persistent ou dans tous les cas de doute, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	En cas d'inhalation, retirer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appelez un médecin.
En cas de contact cutané	Le produit a été conçu pour le contact avec la peau et est sans danger pour un usage domestique occasionnel et personnel Consultez un médecin si une irritation se développe et persiste.
En cas de contact visuel	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si c'est facile à faire, retirez les lentilles cornéennes, si elles sont portées. Consultez un médecin.
En cas d'ingestion	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Rincer la bouche à l'eau. Obtenir des soins médicaux.
Symptômes les plus importants et les effets, à la fois aigus et retardé	Provoque une irritation oculaire grave.
Protection des secouristes	Les premiers intervenants devraient prêter attention à l'autoprotection

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Produits extincteurs appropriés	Utilisez un vaporisateur d'eau, une mousse résistante à l'alcool, un produit chimique sec ou du dioxyde de carbone.
Extinction inappropriée médias	Jet d'eau à haut volume

Dangers particuliers lutte contre les incendies	Pendant n'utilisez pas un flux d'eau solide, car il pourrait disperser et propager le feu. Retour en arrière possible sur une distance considérable. Peut former des mélanges explosifs dans l'air. Oxydes de carbone
Combustion dangereuse	Oxydes de carbone
Extinction spécifique :	Utiliser des mesures d'extinction adaptées aux circonstances locales et l'environnement environnant. Utilisez un spray d'eau pour refroidir non ouvert Conteneurs
Pour en savoir plus	Recueillir l'eau d'extinction d'incendie contaminée séparément. Cela ne doit pas être rejeté dans les drains. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.
Protection spéciale	En cas d'incendie, portez un appareil respiratoire autonome. Utiliser de l'équipement pour les pompiers l'équipement de protection individuelle.

SECTION 6. MESURES DE REJET ACCIDENTEL

Précautions personnelles	Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée au personnel inutile et non protégé. Faites particulièrement attention à éviter les charges électriques statiques. Supprimer toute source d'incendie potentiel.
Environnement	Les rejets dans l'environnement doivent être évités. Prévenir d'autres fuites déversées s'il est sécuritaire de le faire. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminée. Les autorités locales devraient être avisées si des déversements importants ne peuvent être contenus.
Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage	Des outils sans étincelles doivent être utilisés. Absorbent avec un matériau absorbant inerte. matériaux pour Supprimer (abattre) les gaz/ vapeurs / brouillards avec un jet de pulvérisation d'eau. Garder en confinement et des contenants fermés appropriés pour l'élimination. Nettoyer les planchers et les objets contaminés en nettoyant soigneusement tout en respectant les réglementations environnementales.

SECTION 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Conseils sur la sécurité	Pour la protection personnelle, voir la section 8. Tenir à l'écart de la chaleur. Évitez tout contact avec les yeux.
Conditions de sécurité	Prenez des mesures pour prévenir l'accumulation de charge électrostatique. Conserver dans un stockage approprié contenant étiquetés. Conserver à température ambiante

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

Composants avec des paramètres de contrôle du lieu de travail

Composantes	Cas-No.	Type de valeur (Forme d'exposition)	Paramètres de contrôle/concentration admissible	Base
Alcool éthylique	64-17-5	TWA	1 000 ppm 1 880 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	1 000 ppm	LEP de la Colombie-Britannique
		TWAEV	1 000 ppm 1 880 mg/m ³	LEP
		STEL	1 000 ppm	ACGIH

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuelle n'est normalement requis.
Protection des mains	
Remarques	Aucun équipement de protection spécial n'est requis.
Protection des yeux	Soyez prudent autour des yeux pour empêcher l'entrée dans la région des yeux
Peau et corps	Aucune mesure spéciale n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé correctement.
Mesures de protection	Assurez-vous que les systèmes de rinçage des yeux sont situés près du lieu de travail.
Mesures d'hygiène sécurité industrielles.	Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de Évitez tout contact avec les yeux

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence	Lingettes solides imbibées de liquide clair, incolore
Couleur	clair, incolore
Odeur	caractéristique
Seuil	Aucune donnée disponible
pH	6.4-7.5 (20 °C)
Point de fusion	Aucune donnée disponible
Point de congélation	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial	Aucune donnée disponible
Gamme d'ébullition	Aucune donnée disponible
Point d'éclair	15,00 °C
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limite supérieure d'explosion	Aucune donnée disponible
Limite d'explosion inférieure	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur	Aucune donnée disponible
Densité	0,84 g/cm ³
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau	soluble
Coefficient de partage noctanol/eau	Sans objet
Auto-allumage la température	Aucune donnée disponible
Thermique décomposition	La matière ou le mélange n'est pas classé comme autoréactif.
Propriétés comburantes	La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non classé comme un danger de réactivité.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de	Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. réactions dangereuses
Conditions à éviter	Chaleur, flammes et étincelles.
Incompatible	Agents oxydants puissants
Matériaux	Solides inflammables Matières et mélanges autoréactives Matières réactives pour l'eau

SECTION 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Information sur les L'inhalation
les voies d'exposition Contact visuel
 Contact avec la peau

Toxicité aiguë

Non classé en fonction de l'information disponible.

Composantes

Alcool éthylique

Toxicité orale aiguë DT50 (rat) : > 5 000 mg/kg

Inhalation aiguë JC50 (rat) : 124,7 mg/l Temps d'exposition : 4 h
 Atmosphère d'essai : vapeur

Corrosion/irritation de la peau

Non classé en fonction de l'information disponible.

Composantes

Alcool éthylique :

Espèce : Lapin

Méthode : Ligne directrice 404 de l'OCDE

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée : Non classé en fonction des renseignements disponibles.

Sensibilisation respiratoire : Non classé en fonction des renseignements disponibles.

Composantes :

Alcool éthylique :

Type d'essai : Analyse des ganglions lymphatiques locaux (LLNA)

Voies d'exposition : Contact avec la peau

Espèce : Souris

Résultat : négatif

Mutagénicité des cellules germinales

Non classé en fonction de l'information disponible.



Composantes :

Alcool éthylique :

Génotoxicité in vitro
mammifères

Type d'essai : Test in vitro de mutation du gène des cellules de

Résultat : Négatif

Génotoxicité in vivo
vivo)

Type d'essai : Test létal dominant chez le rongeur (cellule germinale) (in

Espèce d'essai : Souris

Voie d'application : Ingestion

Résultat : Négatif

Cancérogénicité

Non classé en fonction des renseignements disponibles

Toxicité pour la reproduction

Non classé en fonction des renseignements disponibles

Composantes :

Alcool éthylique

Effets sur la fertilité
générations

Type d'essai : étude de toxicité pour la reproduction sur deux

Espèce : rat

Voie d'application : ingestion

Résultat : négatif

STOT – exposition unique

Non classé en fonction des renseignements disponibles

Toxicité à doses répétées

Composantes :

Alcool éthylique :

Espèce : rat

DSENO : 2 400 ppm

Voie d'application : ingestion

Temps d'exposition : 2 y

Toxicité par aspiration

Non classé en fonction de l'information disponible.

SECTION 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Écotoxicité

Composantes :

Alcool éthylique :

Toxicité pour les poissons	LC50 (Pimephales promelas (tête-de-boule)) : > 1 000 mg/l Temps d'exposition : 96 h
Toxicité pour les daphnies et autres aquatiques invertébrés	CE50 (Daphnia magna (puce d'eau)) : >1 000 mg/l
Toxicité pour les algues	CE50 (Chlorella vulgaris (algues d'eau douce)) : 275 mg/l Temps d'exposition : 72 h Méthode : Ligne directrice 201 de l'OCDE
Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)	CSEO (Daphnia magna (Puce d'eau)) : 9,6 mg/l Temps d'exposition : 9 d
Toxicité pour les bactéries	CE50 (Photobacterium phosphoreum) : 32,1 mg/l Temps d'exposition : 0,25 h

Persistance et dégradabilité

Composantes :

Alcool éthylique : Biodégradabilité	Résultat : Facilement biodégradable Biodégradation : 84 % Temps d'exposition : 20 d
---	---

Potentiel bioaccumulable

Composantes :

Alcool éthylique :

Coefficient de partage n-octanol/eau : NA

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Autres effets indésirables



Aucune donnée disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus	Éliminer conformément à la réglementation locale.
Contaminé	Jetez-le comme produit inutilisé.
Emballage	Les contenants vides devraient être amenés à un site de manutention des déchets approuvé pour être recyclés ou éliminés.

CHAPITRE 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

Réglementation internationale

IATA-DGR

Numéro d'identification ONU.	ONU 3175
Désignation officielle de transport	Alcools, n.s.a. (éthanol)
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Instruction d'emballage (avion-cargo)	366
Instruction d'emballage (aéronefs de passagers)	355

Code IMDG

Numéro ONU	ONU 3175
Désignation officielle de transport	ALCOOLS, N.S.A. (éthanol)
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Étiquettes	3
EmS Code	F-E, S-D
Polluant marin	Non

Réglementation nationale

Numéro ONU	ONU 3175
Désignation officielle de transport	ALCOOLS, N.S.A. (éthanol)
Classe	3
Groupe d'emballage	II
Étiquettes	3
ERG Code	127
Polluant marin	Non



CHAPITRE 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Classification du SIMDUT B2 : Liquide inflammable
D2B : Matières toxiques causant d'autres effets toxiques

Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et la FS contient tous les renseignements exigés par le RPC.

Les composants de ce produit sont déclarés dans les stocks suivants :

LIS (Canada)

SECTION 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité sont exacts au meilleur de nos connaissances, de nos renseignements et de nos croyances à la date de sa publication. Les renseignements donnés ne sont conçus qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et la libération sécuritaires et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une spécification de qualité. L'information se rapporte uniquement au matériel spécifique désigné et peut ne pas être valide pour ce matériel utilisé en combinaison avec tout autre matériel ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.